



Une aide-ménagère après hospitalisation



Dans le cadre du Programme d'Accompagnement du retour à Domicile (PRADO), une aide-ménagère peut intervenir auprès des familles.

- Je viens d'être hospitalisé et l'équipe médicale organise ma sortie d'hospitalisation après chirurgie, après décompensation cardiaque, après exacerbation de broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) ou après plaies chroniques : la [CNMSS](#) peut m'offrir jusqu'à 20 heures d'aide-ménagère.

En lien avec l'équipe médicale de l'hôpital, la demande est effectuée par le service social ou par le Conseiller Assurance Maladie du régime général qui l'adresse à la [CNMSS](#).

EN SAVOIR PLUS

- Pour trouver un prestataire de services vous pouvez consulter [l'annuaire des organismes de services à la personne](#) publié sur le site Internet de la Direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services.